

UNION DES ETUDIANTS DU CAMPUS CONDORCET

En quoi consiste le Conseil d'Administration du Campus Condorcet ?

**C.A. : 4 Représentants
des usagers**

Le conseil d'administration délibère sur les orientations générales de l'établissement public et la mise en œuvre de ses missions

1 - Licence

Le campus Condorcet a pour objectif d'accueillir près de 8144 étudiants (licence-master). Le regroupement d'une forte communauté offre de nouvelles possibilités en terme de formation et d'attractivité.

Par le biais de l'amélioration des conditions d'accueil, de travail et de documentation, en lien avec les NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication), nous pourrons ainsi renouveler les méthodes et les contenus. Une politique d'ouverture disciplinaire pourra ainsi s'accroître, tout en développant parallèlement des formations professionnalisantes.

4 - Développement Durable

- La politique immobilière sera cruciale, puisqu'elle déterminera en grande partie le bilan carbone de l'établissement. Par exemple, le choix des matériaux aura un impact sur l'entretien du campus, la maintenance, la durabilité du site, l'isolation,...
- C'est ainsi que nous avons sollicité l'établissement et fixé les critères de constitution d'un audit sur les performances énergétiques des bâtiments (audit effectué sur la période août 2019 - août 2020)
- En outre nous veillerons au fonctionnement du potager du campus condorcet ainsi qu'à sa préservation

QUI SOMMES NOUS ?

Nous sommes une union d'associations et d'indépendants, recouvrant plusieurs thématiques notamment la qualité de vie des étudiants (cadre de vie), la formation (et sa pédagogie), la recherche, mais également le développement durable.

Issus des établissements membre du Campus Condorcet, nous avons décidé de nous réunir pour assurer un pluralisme au niveau de la représentation des usagers au sein du Campus Condorcet

De plus, il y a une importance majeure à implanter ce nouveau campus aux territoires, nous veillerons à ce qu'il y ait une adéquation entre l'espace public et le campus qui s'étend sur 5,5 hectares.

La continuité spatiale et temporelle sera au cœur de notre projet.

2 - Site de Porte de la Chapelle

Dans le projet de construction du site du campus porte de la chapelle, le préfet de Paris a demandé l'organisation par l'Etablissement Public Campus Condorcet d'une consultation publique qui a eu lieu entre le 9 juin et le 10 juillet 2020.

À son issue le préfet de la région d'Île de France se prononcera sur la demande de permis de construire. C'est ainsi après étude du dossier, nous avons pu faire remonter plusieurs éléments. L'idée étant notamment d'initier une entreprise d'économie sociale et solidaire autour de la préparation et la mise en place d'espaces verts nourriciers autant que décoratifs, efficace pour lutter contre le changement climatique et susceptible de fournir des activités pérennes.

3 - Construction du site de l'École Pratique des Hautes Etudes

Dans la même dynamique que celle de construction du site de porte de la chapelle, nous demanderont à ce qu'il y ait une consultation publique autour du projet. En effet, il nous paraît censé est légitime de consulter les premiers concernés (une consultation des chercheurs, bacheliers et étudiants). Nous veillerons à ce que le bâtiment consomme peu de CO2, que ce soit lors de sa construction ou encore lors de son utilisation quotidienne (si possible nous souhaiterions que ce soit un bâtiment à énergie positive)

UNION DES ETUDIANTS DU CAMPUS CONDORCET

5 - Master et Doctorat

Les possibilités que pourra nous offrir ce campus seront majeures pour nos doctorants par ses atouts intellectuels et technologiques. En effet, nous l'accompagnerons par une culture renouvelée de l'échange scientifique, mais également en leur offrant les espaces collaboratifs nécessaires à la pratique de l'interdisciplinarité.

C'est à partir des diversités des pratiques pédagogiques en terme de formation et de recherche que nous souhaitons favoriser une dynamique de coopération pédagogique entre plusieurs institutions par :

- La co-accréditations d'écoles doctorales (pleine ou par segment)
- Des masters co-habilités
- Accroître, l'accueil doctoral (au sein des centres de recherches) d'étudiants provenant d'un autre établissement (en lien avec le thème de recherche)
- Un système généralisé de validation commune des enseignements de master et de doctorat

6 - Bibliothèques et Centres de documentations

Les bibliothèques et centre de documentation sont aujourd'hui une attente des étudiants. Or, si l'on comptabilise la masse totale de la documentation (ouvrage périodique, archive scientifique, ...), nous dépassons le million de volumes. Ainsi, nous veillerons à :

- un équilibre permettant de joindre l'économie d'échelle et la qualité de service
- une cohérence d'aménagement régional
- Favoriser, les performances pédagogiques
- Tenir compte des évolutions technologiques
- Favoriser, la continuité temporelle : ouverture de la Bibliothèque la plus longue possible ; 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24)

DEMOCRATIE : Pour plus de démocratie au Campus Condorcet

- Avant d'être au conseil d'administration, nous étions déconnecté, nous étions membres de l'établissement, mais avons aucune idée de ce qu'il s'y passait (au niveau des instances. C'est ainsi qu'une fois élu nous avons travaillé à la mise en place de comité de site. Ainsi **ce comité de site sera ouvert non seulement à la communauté du campus, doctorants, masterants, biatss. Mais également à des extérieurs** selon les sujets abordés. L'idée est simple si vous souhaitez mettre en place un projet ou tout simplement faire **remontez des problématiques**, le comité est là pour cela !
- Par le biais du comité de site, il est important qu'il y un retour de la CVEC payé par les usagers au CROUS qui est ensuite reversé aux établissements membres, Actuellement, sur le site d'Aubervilliers il y a 4000 usagers ainsi chaque année ces derniers reverses cette contributions sans retour sur place. Ainsi, **236 000 € devrait être pour partie ou totalité reversé au Campus**, nous avons déjà interpellé les chefs d'établissements à ce sujet, **ce sujet sera abordé au prochain CA budgétaire de décembre 2021**
- **Coup de Théâtre : Nous avons appris en plein conseil que la contribution aux services vie de campus des onze membres formant l'établissement public campus condorcet était totalement inégalitaire.**

L'INED refusant de payer en totalité sa contribution, à décidé de **réduire sa contribution de 30 %** pour que ce soient **les trois écoles (EPHE, EHESS, ENC) qui payent la note** (plusieurs dizaines de milliers d'euros) ...

Ce choix est problématique puisque certains établissements payent autant l'INED (par exemple l'EPHE qui n'est pas encore sur le site d'Aubervilliers, tandis que l'INED oui), que cette rentrée est compliqué (remplacement du matériel informatique, appareillage visioconférence, etc.) pour l'ensemble des établissements notamment celle accueillant des étudiants (licence, masters) et peut faire un précédent. Ainsi nous demanderont deux choses lors du prochain CA budgétaire de décembre 2021 :

- **Remboursements à l'EPHE, l'EHESS, ENC de l'argent spolié par l'INED**
- **Veillé a ce que lors du vote du CA budgétaire de décembre 2021, l'INED paye en totalité sa contribution**

SANTE ET VIE DE CAMPUS :

- La crise sanitaire actuelle nous montre à quel point la santé est importante, et ce doit d'être accessible. Le schéma directeur du campus condorcet s'est définis comme objectif la mise en place d'un pôle médico-social. La mise en place du projet à été lancé, notamment avec les acteurs que sont, la vie de campus, les collectivités, l'ARS, l'union des étudiants du campus condorcet.
- Nous avons par ailleurs contribué à la mise en place rapide de masques et gels hydroalcooliques, ce fut possible notamment par notre initiative
- Une réflexion à débuté pour la mise en place d'une crèche au sein du campus
- Nous avons contribué à la mise en place de vitrine au sein du site et favoriseront cette démarche au regard des besoins exprimés, malgré tout nous avons alerté l'établissement sur des questions relatifs aux coûts.